

Assemblée générale du 30 mars 2016 de l'UFC Que Choisir Cahors

Ouverture de la séance à 15 h 05 par Mme la Présidente.

Rapport moral présenté par M. Pierre Maugis, vice-président,
M. le vice-président remercie les adhérents présents (32) ou représentés qui soutiennent et encouragent par leur présence et leur motivation notre action pour la défense des consommateurs de plus en plus nécessaire face à la dureté et la complexité des rapports commerciaux. Nous sommes à vos côtés pour vous aider dans vos problèmes consuméristes dans tous les domaines (téléphonie, Internet, banque, assurance, e-commerce, rapports propriétaires-locataires...)

Nous faisons partie de l'Union régionale Midi-Pyrénées avec laquelle nous envisageons un appui juridique, et au plan national, la fédération UFC Que Choisir nous apporte toute son expertise.

La situation actuelle avec la montée en puissance de la généralisation de l'informatique dans le e-commerce mais aussi dans le domaine administratif (électricité, gaz, téléphonie, les impôts etc...) exige une vigilance accrue que l'équipe des bénévoles de l'UFC Cahors exercera à vos côtés pour vous conseiller et vous aider.

Rapport voté à l'unanimité.

Rapport d'activité par M. Bernard Laumière,

563 adhérents en fin d'année 2015

226 jours de permanence tenue à Cahors, Figeac et St-Céré: 1279 appels téléphoniques et 298 litiges ont été traités.

Représentation des consommateurs à de nombreuses réunions: commission départementale de l'aménagement commercial, commission départementale de conciliation du logement, commission d'information de la Poste, commission paritaire et consultative des foires et marchés de Cahors, commission consultative des services publics locaux (cartographie des cours d'eau, eaux, golf, fourrière, taxis...), commission consultative EDF-GDF, C.A.U.E., A.D.I.L., office de tourisme de Figeac, CRUQPC (représentant des usagers à l'hôpital de Cahors)

Rapport financier par Mme Marguerite Garrigues, trésorière,

Le budget et le budget prévisionnel ont été votés à l'unanimité.

Le montant des adhésions et ré-adhésions est inchangé.

En 2016, nous prévoyons un renouvellement partiel du matériel informatique et de téléphone et une participation au financement d'un poste de juriste recruté par l'UR et mise à disposition des AL

Rapport voté à l'unanimité.

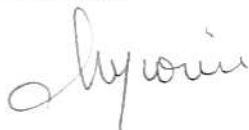
Questions diverses auxquelles il a été répondu.

Renouvellement du conseil d'administration,

M.Maugis, Mme Garrigues, Mme Laporte sont renouvelés.

Mme la présidente lève la séance à 16H30 après avoir annoncé l'intervention de Mme Pradelle, Présidente de l'UFC Que Choisir Toulouse et sur le thème »Alimentation: notre pouvoir de consommateurs »

La Présidente



La secrétaire



(intermed)

Rapport moral
Assemblée Générale 2016

Mercredi 30 avril 2016

Merci, adhérents présents ou représentés d'avoir manifesté votre intérêt par votre présence à ce rendez-vous annuel. Vous montrez ainsi l'importance que vous accordez à notre association de défense des consommateurs, défense qui semble de plus en plus nécessaire face à la dureté et la complexité des rapports commerciaux entre consommateurs et le monde du commerce et de la finance. Comme nous le disions les années précédentes, l'association de consommateurs UFC Que Choisir sera d'autant plus forte qu'elle sera soutenue par un nombre important d'adhérents.

Enfin votre présence aujourd'hui est aussi un remerciement et un encouragement à notre action pour vous défendre.

Notre investissement au service des consommateurs est important. Dans notre département nous sommes présents à Cahors, à Figeac et à St Céré, où nous tenons des permanences pour vous recevoir. Cela demande un temps d'écoute et d'analyse, puis de recherche de solutions qui nous obligent à la rédaction de courrier que nous sommes souvent obligés d'élaborer chez nous, n'ayant pas assez de temps lorsque nous assurons nos permanences.

En plus de cet important travail nous avons d'autres tâches que nous devons assurer,

- administratives d'abord avec la comptabilité qui nécessite méthode et rigueur, avec l'informatisation des adhésions ou des dossiers des adhérents, avec de nombreuses réponses au téléphone,
- plus concrètes avec les enquêtes et leur exigence, mais importantes pour l'UFC Que Choisir, et avec notre participation pour représenter les consommateurs à différentes commissions départementales comme la Commission Départementale d'Aménagement Commercial, l'Association Départementale d'Information sur le logement (ADIL), la Commission Consultative des services Publics Locaux, la Commission Syndicale des

Services de l'Electricité, la Commission de Conciliation des rapports locatifs, le Comité Economique et Social du Parc Régional, le CAUE, le Comité local des usagers de la Poste et de la Préfecture, le Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux du bassin du Célé, l'Office du Tourisme de Figeac, la Commission Départementale Sécurité Routière.

Le traitement des litiges demande de plus en plus de vigilance. Leur évolution ne se simplifie pas, que ce soit les problèmes de téléphonie et internet, l'application des garanties ou d'assurance voiture où souvent l'avis des experts penche plutôt du côté des assureurs, les énergies renouvelables avec en particulier le photovoltaïque, miroir aux alouettes, qui entraîne un endettement conséquent pour une rentabilité inexistante ou presque nulle, l'e-commerce où l'escroquerie est souvent de mise suivant les sites marchands et où il est difficile d'obtenir dédommagement, les rapports propriétaires locataires avec difficultés pour ces derniers de récupérer le dépôt de garantie, les malfaçons dans l'habitat, les comportements des banques pas toujours limpides dans leur rapport avec leurs clients et bien d'autres sujets que nous traitons le mieux possible pour aboutir favorablement. Quelle satisfaction quand nous obtenons gain de cause pour le consommateur.

Heureusement nous ne travaillons pas seuls. D'abord dans nos permanences où nous échangeons souvent entre nous sur les sujets que nous traitons, mais aussi avec l'organisation de nos structures sur le plan régional où nous participons à l'Union Régionale Midi Pyrénées avec laquelle nous envisageons, entre autre, un appui juridique plus conséquent, sur le plan national avec la Fédération Nationale UFC- Que Choisir, ambitieuse dans ses projets, exigeante dans ses actions qui agit sur des thèmes nationaux comme par exemple sa mobilisation ces temps derniers sur les cosmétiques et sur le comportement des agences immobilières. Après avoir il y a deux ans mis en place l'opération « gaz moins cher ensemble », elle envisage dans les mois à venir une opération du même type pour le fioul. Et cela bien sûr en plus des études qu'elle réalise sur les « produits » au sens large, études publiées dans la revue « Que Choisir ». Enfin en plus des questions bancaires et argent, elle s'intéresse au domaine de la santé.

Donc nous sommes là pour vous aider face aux enjeux auxquels nous sommes confrontés et l'évolution des rapports consommateurs avec la montée en puissance de la généralisation de l'informatique que ce soit dans le commerce courant avec les drives ou l'e-commerce, mais de plus en plus, avec

la poussée des organismes marchands ou administratifs délaissant le papier pour l'informatique en matière de factures eau, électricité, gaz, téléphone et bientôt les impôts. Bon nombre d'entre nous et en particulier les personnes d'un certain âge seront désemparées devant ces pratiques à respecter.

Plus que jamais, vue la situation actuelle où les égoïsmes et la recherche du profit semblent s'affirmer ou sous prétexte d'économie, des pratiques se mettent en place, il est impérieux que l'UFC Que Choisir soit fort pour défendre les consommateurs, et cette force, comme je le disais au début, ne peut venir que de ses adhérents par leur nombre et leur conviction.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Intervention de Madame Pradelle, présidente de l'UFC Que Choisir Toulouse, sur le thème « Alimentation: notre pouvoir de consommateur »

En 1980, action emblématique d'UFC Que Choisir prônant le boycott « du veau aux hormones », très relayée par les médias et les associations européennes de consommateurs. La 1ère année, baisse de 50% de viande consommée, la 2ème année, baisse de 10%. C'est donc une victoire absolue qui entraîne l'interdiction d'importer de la viande hormonée. Seconde conséquence, coupure avec le monde agricole. UFC Que Choisir demande alors la traçabilité de la viande bovine. En 1996, la crise dite « de la vache folle » donne toute crédibilité à cette démarche. UFC est reconnue comme groupe de pression et se positionne définitivement pour la sécurité sanitaire des consommateurs. Actuellement, UFC demande auprès de l'Union européenne la traçabilité pour la viande transformée.

Le pouvoir de l'UFC est collectif mais il est l'incarnation du pouvoir individuel du consommateur. Si le consommateur ne suit pas les préconisations de l'UFC, il n'y a pas d'action de groupe, pas de groupe de pression.

Notre vigilance a contribué à interdire les cultures OGM (contre Monsanto) mais la réduction des contrôles vétérinaires est un problème.

Question sur l'action de groupe, actée par la loi Hamon, sur le bio dont les contraintes vont diminuer, et sur le label rouge; ces deux mentions AB et LABEL ROUGE sont des garanties de qualité.

La séance prend fin sur une citation de Mandela, proposée par un adhérent « je ne perds jamais: je gagne ou j'apprends »